



**CONSEIL DES COMMISSAIRES
COUNCIL OF COMMISSIONERS**

AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil des commissaires est convoquée, le tout, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Cette séance extraordinaire aura lieu le **mardi 27 juin 2023 à 19 h 30** au **7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec**.

LE TOUT CONFORMÉMENT à la *Loi sur l'instruction publique*.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Déclaration du Conseil des commissaires
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions (30 minutes)
5. Résolutions
 - 5.1 Nominations administratives
 - 5.2 Adoption du Règlement numéro 14 – procédure d'examen des plaintes adoptée en vertu de l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*
 - 5.3 Adoption du Document de planification 2023-2024
 - 5.4 Adoption du budget initial 2023-2024 de la Commission scolaire Riverside
 - 5.5 Adoption de la reddition de comptes annuelle de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (Annexe 3)
 - 5.6 Adoption du cadre organisationnel et plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle – 2023-2024 – 4^e année
6. Période de questions (20 minutes)
7. Clôture de séance
8. Date de la prochaine session ordinaire du Conseil : **le mardi 19 septembre 2023 à 19 h 30**

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 22 juin 2023

John McLaren, secrétaire général